

Dossier de presse

Le Genevois Français soutient la création d'entreprise : Lancement du réseau « Je crée sur le territoire du Genevois français »

Vendredi 05 juin 2015 – 9h00

Espace Rhône Alpes – salle Le Genevois

Bâtiment Athéna – 5^{ème} étage - 13 avenue Emile Zola – 74100 ANNEMASSE

« Je crée en Rhône Alpes » : une démarche partenariale

Né de l'initiative des têtes de réseaux régionales de la création d'entreprise et financé par la Région Rhône-Alpes, Créafil Rhône-Alpes, nouvellement renommée « Je crée en Rhône-Alpes » est un ambitieux projet de mise en réseau des organismes qui accompagnent la création d'entreprise.

Sur l'ensemble de Rhône-Alpes et à l'échelle des territoires ayant contracté un Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA), tous les professionnels de la création d'entreprise réfléchissent à une meilleure articulation de leurs prestations : accueil, information, orientation, étude maturation, aide au montage, financement, aide à l'implantation, suivi post création des créateurs d'entreprise...

L'ambition de « Je crée en Rhône-Alpes » ? Permettre à tout porteur de projet en Rhône Alpes de disposer d'une offre de services de qualité à chaque phase de sa création : de l'idée jusqu'aux premières années de l'entreprise.

« Je crée en Rhône-Alpes » : la boîte à outils numérique des créateurs d'entreprises

Lancé le 02 juin 2015, le site internet www.jecree-en-rhonealpes.fr répond aux attentes des créateurs d'entreprises rhônalpins en leur apportant des informations et services en ligne utiles pour concrétiser leur projet.

Alimenté par les 370 opérateurs qui accompagnent au quotidien les porteurs de projet à l'échelle de Rhône-Alpes, le site comprend deux grands types d'informations :

> ***A chaque besoin, une réponse près de chez moi !***

En fonction de son besoin, de son secteur d'activités et de sa localisation géographique, l'internaute découvre la liste des organismes d'accompagnement les plus pertinents pour mener à bien son projet, dans un rayon géographique qu'il détermine lui-même. Toutes les informations pratiques sur chaque organisme, les personnes à contacter, les services et prestations qu'il propose sont immédiatement accessibles.

La valeur ajoutée du site : le créateur accède aussi à une information qualifiée sur tous les événements organisés près de chez lui. Forums ou salons consacrés à la création d'entreprises, réunions d'information, permanences, formations... Le site lui permet de s'inscrire en ligne et de ne rater aucune occasion de faire avancer son projet.

> **Créer mon compte pour accéder à des services en ligne**

En créant son compte personnel sur le site, le porteur de projet bénéficie d'une offre de services en ligne sur mesure :

- > « **Ma feuille de route** » **personnalisée** : suivi des événements auxquels le porteur de projet a participé ou auxquels il s'est inscrit, des événements qui lui sont recommandés par son réseau ;
- > « **Mes questionnaires en ligne** » : mise à disposition d'un outil de sondage pour tester son projet ou ses idées auprès de ses contacts ;
- > « **Mon Réseau** » : accès en quelques clics à tous les contacts « favoris », les pros rencontrés dans le cadre de son parcours ;
- > « **Mon projet** » : descriptif de son projet, qui peut être partagé avec des professionnels choisis dans l'annuaire, mise en forme d'une première plaquette pour valoriser son entreprise ou son projet et démarcher ses premiers clients, convaincre ses partenaires financiers, etc.

Le plus pour les rhônalpins : un accès gratuit aux fiches métiers produites par l'APCE (agence nationale pour la création d'entreprises) !

L'accès à l'ensemble de ces services est entièrement gratuit, il suffit de s'inscrire sur le site pour en bénéficier.

A ce jour, la totalité des territoires de Rhône-Alpes sont engagés dans Je crée en Rhône-Alpes : Plus d'une trentaine de réseaux représentant 370 opérateurs sont opérationnels ou seront très prochainement créés.

« **Je créé sur le Genevois français** »

Le Genevois français s'est engagé depuis 2011, dans la mise en place de la démarche Créafil sur son territoire. Cette démarche, nouvellement renommée « Je crée en Rhône-Alpes », vise à améliorer l'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprise.

En effet, ce sont **près de 2 300 entreprises** qui voient le jour chaque année sur le Genevois français, entreprises qu'il est indispensable de soutenir en cette période de ralentissement économique. Nous sommes convaincus que l'avenir de l'économie du Genevois français passera nécessairement par le développement endogène et la valorisation des forces vives de notre territoire.

Cette démarche, initiée par les principaux organismes d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise et soutenue par la Région Rhône-Alpes, est indispensable pour assurer la mise en réseau des acteurs, dans un contexte de mutualisation des coûts et des énergies.

L'objectif est de constituer un réseau d'acteurs d'aide à la création/reprise d'entreprises afin de :

- > Permettre à tout porteur de projet de disposer d'une offre de services de qualité à chaque phase de sa création ;
- > Améliorer la pérennité des entreprises ;
- > Faire de la création d'entreprises un acte positif et possible.

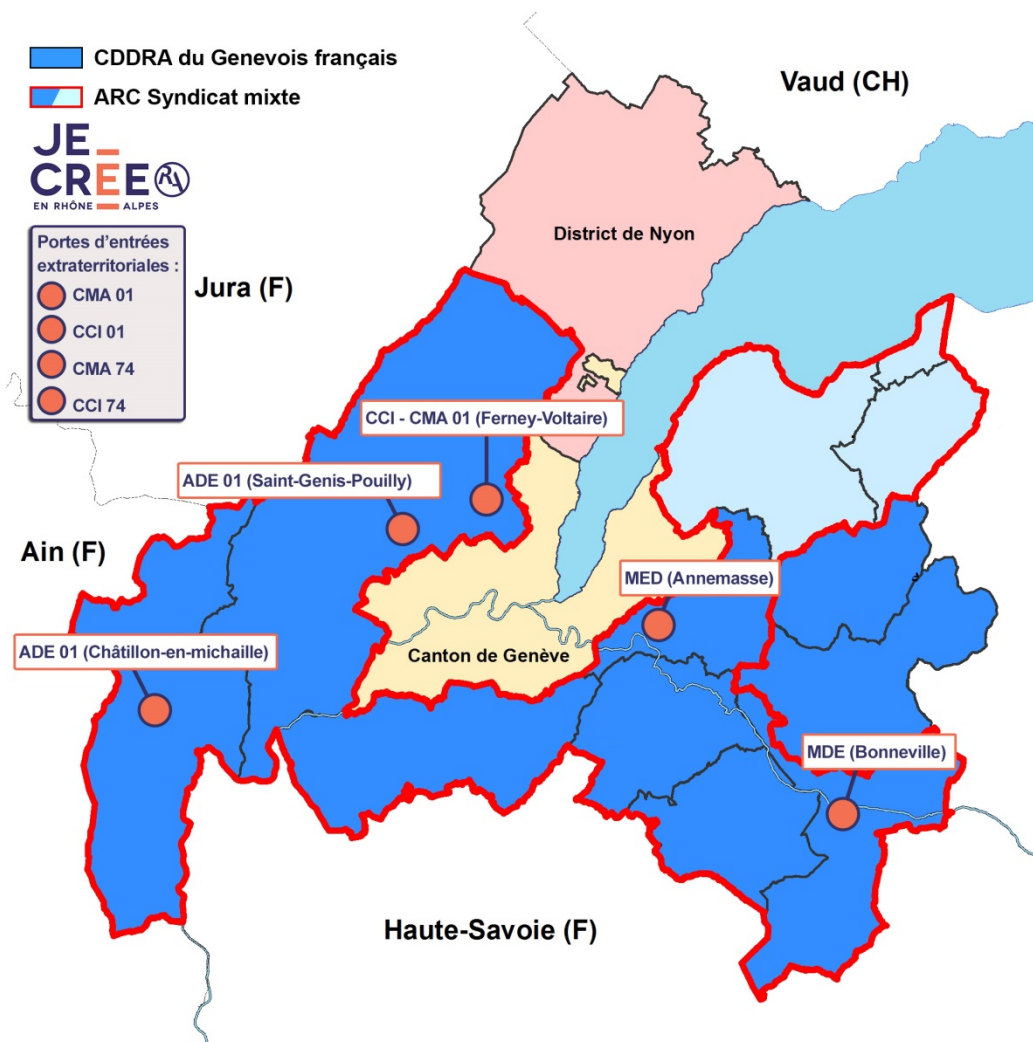
Coordonnée par l'ARC, cette démarche prévoit le déploiement d'une offre de services territoriale en matière d'entrepreneuriat, centrée sur le porteur de projets, afin de l'accompagner à toutes les étapes de son parcours de création.

Afin de garantir un service de proximité, le déploiement de cette offre s'appuie prioritairement sur l'identification de 7 portes d'entrée sur le territoire, dont les candidatures ont été validées par le Comité d'Orientation du réseau « Je crée en Rhône-Alpes » et réaffirmées par les élus du territoire en mai 2015.

Il s'agit de :

- > **l'Agence de Développement Economique des Pays de Gex - Pays Bellegardien ;**
- > **la Maison de l'Economie et du Développement ;**
- > **la Maison de l'Emploi de Bonneville ;**
- > **les Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Ain et de la Haute-Savoie ;**
- > **les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain et de la Haute-Savoie.**

Ces structures auront un rôle déterminant pour l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des porteurs de projets. Elles apportent un conseil personnalisé dans la définition du projet, l'analyse du marché, les conditions de visibilité de l'entreprise et la recherche de financement pour le démarrage de l'activité.



Les 7 portes d'entrée territoriales et extraterritoriales « Je crée sur le Genevois français ».

* Agence de développement (ADE), Chambre de commerce et d'industrie (CCI), chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), Maison de l'économie et du développement (MED), Maison de l'Emploi de Bonneville (MDE).

Chiffres clés de la création d'entreprises en 2012

Sources : INSEE, Données traitées par ARC Syndicat mixte

Le nombre d'entreprises créées en 2014 sur le Genevois français connaît **une évolution de +2,8%** par rapport à 2013 et reste plus élevé qu'en France (+ 2,6 %).

- > Près de **2 300 entreprises** ont été créées en 2014, hors secteur agricole et administratif soit une légère augmentation par rapport à 2013 (+2,8%) ;
- > Près de **17 700 établissements** sont présents sur le territoire hors secteur agricole et administratif ;
- > une dynamique portée majoritairement par les services aux entreprises et le commerce (67 % en 2013 des créations), et la construction (15 % des créations) ;
- > 1 entreprise sur 2 a été créée sous le statut de l'auto-entrepreneur (2012).

Nombre de créations d'entreprises en 2014

Nombre de créations d'entreprises	2 013	2 014	Evolution 13-14 (%)	Evolution 08-14 (%)	Taux de création** 14 (%)
FRANCE MÉTROPOLITAINE	520 997	534 454	+ 2,6 %	+ 68,9 %	14,1 %
RHÔNE-ALPES	55 984	58 586	+ 4,6 %	+ 72,7 %	14,5 %
RHONE-ALPES	55 984	58 586	+ 4,6 %	+ 72,7 %	14,5 %
GENEVOIS	2 211	2 274	+ 2,8 %	+ 80,9 %	14,8 %

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2013

	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	2 665	100,0	15,0
Industrie	124	4,7	10,2
Construction	396	14,9	14,9
Commerce, transports, services divers	1 769	66,4	15,8
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	471	17,7	13,6
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	376	14,1	14,3

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

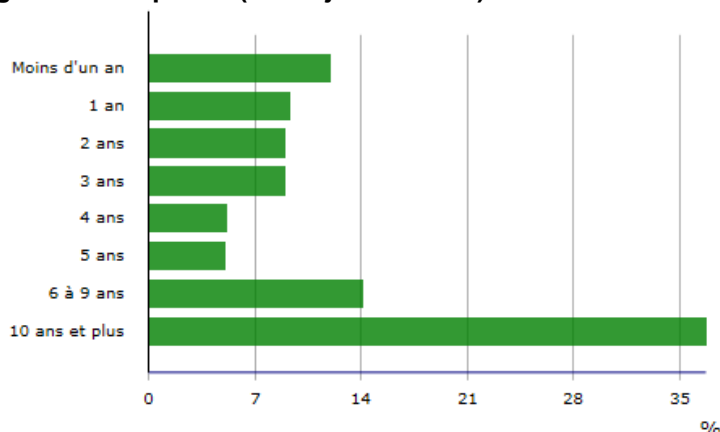
Nombre d'établissements par secteur d'activité (au 1^{er} janvier 2013)

	Nombre	%
Ensemble	20 555	100,0
Industrie	1 482	7,2
Construction	2 799	13,6
Commerce, transports, services divers	13 410	65,2
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	4 365	21,2
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	2 864	13,9

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

Age des entreprises (au 1^{er} janvier 2013)



Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (Sirène).

La mise en œuvre du réseau Je crée en Rhône Alpes sur le Genevois français

La création d'entreprises constitue un levier important du développement économique des territoires. L'accompagnement à la création d'entreprises est appuyé par les chambres consulaires et les collectivités locales, la Région et les intercommunalités dans le cadre de leur politique économique (fonds de prêts, pépinières, financement de structures d'intérêt général ou d'actions, etc.). Il est concrètement réalisé par des organismes qui conseillent et accompagnent les porteurs de projet. Aussi dès le lancement de la démarche, les collectivités locales se sont associées au projet de création d'un réseau local dédié à la création-reprise d'entreprises.

Objectif attendu ? Aboutir à une offre de services et de conseils plus efficiente, plus lisible, accessible aux porteurs de projet sur l'ensemble des communes du Genevois français.

La première étape : un diagnostic pour une vision partagée des enjeux de la création d'entreprises

Particulièrement dynamique sur le territoire, la création d'entreprises représente un enjeu important pour le renouvellement des activités et des emplois. En 2011, les acteurs du territoire ont engagé un diagnostic qui a conduit à partager les enjeux territoriaux de la création-reprise d'entreprises. De nombreuses structures d'aide à la création ont répondu à un recueil d'information.

L'ARC Syndicat mixte est chargé de l'application du volet économie-emploi-formation du CDDRA et donc de l'animation du réseau « Je crée en Rhône-Alpes sur le Genevois français ». Pour ce diagnostic, l'ARC avait été accompagné par le cabinet de conseil et d'études Argo&Siloe, mandaté par la région Rhône-Alpes.

Un vaste travail de recensement de l'offre existante et de mobilisation de tous les acteurs a permis de mettre en lumière certains enseignements :

- > En moyenne, une dynamique entrepreneuriale élevée, mais fortement contrastée selon les territoires ;
- > Une bonne offre de services à destination des créateurs-repreneurs d'entreprises, mais une faible implantation territoriale des acteurs ;
- > Un manque de lisibilité de l'existant ;
- > Un positionnement des acteurs à préciser.

Plusieurs enjeux ont été identifiés :

- > Améliorer la sensibilisation à la création d'entreprises ;
- > Améliorer l'accès des créateurs à l'offre en tout point du territoire ;
- > Améliorer la qualité des projets ;
- > Apporter une réponse adaptée à tous les porteurs de projet, avec la même qualité d'accueil.

Cette ambition nécessite de renforcer le lien entre les opérateurs de la création-reprise d'entreprise et la politique de développement économique du territoire. Elle nécessite également d'optimiser l'organisation existante de l'offre d'accompagnement et les services contenus afin de garantir la réussite du plus grand nombre de porteurs de projet.

La seconde étape : une envie partagée des collectivités et des organismes de fonctionner en réseau

La volonté est donc clairement, pour les opérateurs et les collectivités locales :

- > de renforcer le lien entre les opérateurs de la création-reprise d'entreprises et la politique de développement économique des territoires,
- > d'optimiser le réseau existant et l'offre de services pour la réussite du plus grand nombre de porteurs de projet ;
- > d'améliorer : l'accueil des porteurs de projet, l'offre d'accompagnement, le fonctionnement entre opérateurs.

Les résultats attendus du fonctionnement en réseau :

Pour les porteurs de projets

- > Optimiser et dynamiser l'offre de services en tout point du territoire ;
- > Rendre plus lisible l'accompagnement des opérateurs ;
- > Apporter des services de qualité en fonction du projet de création/reprise ;
- > Améliorer l'orientation des porteurs de projet ;
- > Professionnaliser et rendre plus accessible les opérateurs.

Pour le territoire

- > Renforcer l'attractivité du territoire ;
- > Favoriser l'esprit d'entreprendre ;
- > Renforcer le lien entre les politiques locales de développement économique et les opérateurs de l'entrepreneuriat ;
- > Mieux connaître l'offre d'accompagnement.

Pour les opérateurs

- > Améliorer la qualité du service rendu, mieux se coordonner, accroître la coopération ;
- > Permettre à un plus grand nombre de porteurs de projet de bénéficier d'un appui de qualité ;
- > Mutualiser l'information et les moyens dédiés à la création ;
- > Un suivi annuel de la démarche permettra d'évaluer chaque année l'impact des actions engagées.

Les portes d'entrée du réseau : un premier outil pour les créateurs

Une porte d'entrée est un dispositif d'accueil permanent et gratuit destiné aux créateurs. Chaque porteur d'idée ou de projet, sera accueilli, informé et orienté de la même manière, quelle que soit la porte d'entrée à laquelle il s'adresse.

Le porteur de projet accède facilement à un lieu d'accueil bien identifié. Il bénéficie :

- > d'un accueil de proximité et d'une écoute réalisée par des professionnels ;
- > d'un accès aux premières informations nécessaires pour s'engager dans son projet ;
- > d'une orientation vers la ou les structures les plus adaptées à ses besoins.
- > Il identifie plus facilement le point d'entrée d'un parcours structuré lui offrant un gain de temps et efficacité.

Quels avantages pour le réseau ?

- > La coordination des acteurs d'un réseau autour d'un dispositif d'accueil clairement défini sert de « porte d'entrée » pour tous ;
- > La professionnalisation des phases d'accueil, d'information et d'orientation ;
- > La connaissance de l'offre de services des différents acteurs (cœur de métier) ;
- > L'orientation du créateur vers les professionnels de l'accompagnement dont il a besoin ;
- > La porte d'entrée est le premier dispositif de visibilité et de lisibilité du réseau et donc des acteurs et des prestations qu'ils proposent ;
- > La connaissance de l'évolution des besoins du créateur.

Pour le Genevois français, 7 structures « Portes d'entrée » seront labellisées « Je crée en Rhône-Alpes sur le Genevois français » pour accueillir les porteurs de projet :

- > la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain ;
- > la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute Savoie ;
- > la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain ;
- > la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie ;
- > l'agence de développement économique, Maison de l'emploi et développement (MED) ;
- > l'agence de développement économique du Pays de Gex et du Pays Bellegardien (ADE01) ;
- > la Maison de l'Emploi de Bonneville.

Signature du pacte d'appartenance : un réseau en ordre de marche et officialisé

Chaque structure souhaitant s'engager dans le réseau Je crée en Rhône Alpes sur le Genevois français est invitée à signer le pacte d'appartenance, acte fondateur du réseau fixant les objectifs et les règles de son fonctionnement.

La Région Rhône Alpes, le territoire du Genevois français et les 28 organismes partenaires de la création-reprise d'entreprises ont décidé de lancer officiellement la création du réseau Je crée en Rhône Alpes sur le Genevois français le 05 juin 2015 à L'Espace Rhône Alpes à Annemasse.

Les membres du réseau (*par ordre alphabétique*) :

1. Agence de développement économique (ADE) Pays de Gex – Pays Bellegardien
2. Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) de l'Ain
3. Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) de Haute-Savoie
4. Association pour le Développement de l'Insertion Sociale par l'Economie en Savoie - ADISES Active
5. Ain Geste d'Avenir
6. Cabestan (réseau Copéa)
7. Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain
8. Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Savoie
9. Centre Ain Actif
10. Centre d'information sur les droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Ain
11. Centre d'information sur les droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de Haute-Savoie
12. Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de l'Ain
13. Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de la Haute-Savoie
14. ID Cube (Incubateur InnoVales)
15. Initiative Bellegarde – Pays de Gex
16. Initiative Faucigny – Mont-Blanc
17. Initiative Genevois – Genevois Haut Savoyard
18. Innogex (Incubateur CERN)
19. Maison de l'Emploi
20. Maison de l'économie et développement (MED)
21. Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) de l'Ain
22. Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) de Haute-Savoie
23. Oxalis (réseau Copéa)
24. Pôle Emploi – (représentant départemental (antenne d'Annecy) + antennes de Saint-Genis-Pouilly, d'Annemasse et de Ville-la-Grand)
25. Réseau Entreprendre Ain et Val de Saône
26. Réseau Entreprendre Haute-Savoie
27. SEM d'Archamps et du Genevois (SEMAG) (CRTM nouvelle génération)
28. Union Régionale des Sociétés Coopératives et Participatives (URSCOP) de Rhône-Alpes

Pour plus d'informations

Lionel PELUD – Chef de projet éco-cité du Grand Genève français, responsable économie, emploi et formation, ARC Syndicat mixte

- > +33 (0)6 40 63 09 35
- > lionel.pelud@arcdugenevois.fr



Contact presse

Sébastien JERDELET – Responsable communication, ARC Syndicat mixte

- > +33 (0)6 30 91 48 16
- > communication@arcdugenevois.fr

www.arcdugenevois.fr